

Image not found or type unknown



Impots et demenagement a l etranger

Par **Esty0613**, le **01/08/2019** à **21:52**

Bonjour ca fait quelques annees que j habite a l etranger, j ai continue a travailler a distance en tant qu independant (maison des artistes) au debut mais ensuite plus du tout, je m etais fait domiciliee chez mon pere qui a demenage 2 /3 fois et a oublie de faire suivre le courrier a mon nom. Au moment des declaration il n a donc rien recu a mon nom depuis 3 ans et comme je ne travaillait pas je ne pe suis pas preoccupee de continuer avec toutes les declarataion et formalite (habitant a l etranger, j ai eu d autre occupations (mariage , 3 enfants en 3 ans...) bref j ai laisse coulé ... et mon pere recoit hier une lettre de ma banque (car j ai garde un compte bancaire francais dont je me sert surtout pr que mon pere puisse m aider financierement en me faisant des vireent quand c est necessaire)et mes comptes ont ete saisie et je doit plus de 2000€ je suppose aux impots ... l huissier ne repond pas donc je ne fait que supposer, ils m imposerait d office en prenant la derniere annee declaree ? Comment sortir de ce petrin?? Merci